

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnibus-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

M. Ricasoli, président du conseil des ministres du gouvernement italien, vient d'adresser aux représentants de S. M. Victor-Emmanuel près les puissances étrangères une note circulaire qui est appréciée à un point de vue différent par les organes de la presse parisienne, selon qu'ils défendent telle ou telle politique. Pour mettre nos lecteurs à même de juger cette circulaire, que nous ne pouvons qu'analyser, à cause de sa longueur, nous allons donner d'abord l'analyse faite par le journal *le Pays*, et nous y ajouterons les appréciations d'un journal d'une autre couleur, *le Monde*.

Voici ce que nous lisons dans *le Pays* :

« M. Ricasoli expose l'état de l'Italie méridionale et la nature et la portée des troubles qui désolent en ce moment les provinces de l'ex-royaume de Naples.

« Il établit par des preuves irréfutables que les tentatives réactionnaires, qui ne rencontrent aucune sympathie et aucun concours au sein des populations, ne sauraient constituer un danger pour le royaume italien.

« Il expose les différences essentielles qui distinguent le brigandage actuel du soulèvement de la Vendée contre la république française, de la lutte des guérillas espagnoles contre l'armée impériale, et de toutes les insurrections politiques dont le but n'était pas le crime, mais la défense d'un principe.

« M. Ricasoli se plaint de l'assistance prêtée aux brigands par certains personnages qui abusent de l'hospitalité qui a été accordée à d'illustres infortunés par le gouvernement romain. Il dit que la réaction européenne, établie et favorisée à Rome, foment et nourrit le brigandage, et que le gouvernement pontifical, en agissant ainsi, compromet les intérêts religieux sans sauver les intérêts matériels.

Voici les appréciations du journal *le Monde* :

« M. Ricasoli, le ministre de Victor-Emmanuel, a adressé une circulaire à tous les représentants du Piémont à l'étranger. Sa pâteuse et douceuse discussion n'a qu'un but, préparer les prétextes qui

doivent couvrir l'entrée des Piémontais dans Rome. Tant d'efforts pour tromper la conscience publique ! Notre siècle sera le siècle de l'hypocrisie. Avec quel aplomb ce M. Ricasoli traite le royaume de Naples de pays en insurrection contre l'autorité légitime ! Quelle ardeur à invoquer le prétendu *plebiscite* qui transfère Naples à Victor-Emmanuel, cette *loi royale* du nouveau règne ! Admirez aussi comment le césarisme italien est obligé d'emprunter ses mots à la langue juridique des Romains, mots captieux et louches, sous lesquels la tyrannie est si heureuse de s'abriter ! Nous ne suivons pas M. Ricasoli dans son histoire du brigandage dans le royaume de Naples ; oh ! le ministre piémontais est un grand ennemi du brigandage (du brigandage des Napolitains, bien entendu !). Et, le croirait-on ? il stigmatise le *vandalisme agraire* (des Napolitains !). Ce sentiment est bien désintéressé de la part de ceux qui ont mis la main sur les propriétés des églises, des couvents, des maisons d'éducation, des hôpitaux catholiques ! Et c'est Rome qui alimente le brigandage qui répugne si fort à la vertu de M. Ricasoli ! Cet homme vertueux, ce bon chrétien, que désole le désaccord du Pape et de l'Évangile (style évangélique), ira donc porger Rome ; et ensuite il rendra à l'Église « sa liberté et sa dignité. » (C'est écrit !) M. Ricasoli chancelait sur sa base ministérielle, le voilà raffermi pour quelques jours.

Le correspondant parisien du *Morning-Post* consacre sa dernière lettre à l'examen de la politique de l'Empereur Napoléon. Il démontre, en réponse au discours de lord Palmerston à Douvres, que Sa Majesté n'a aucunement l'intention de faire la guerre soit à l'Angleterre, soit à l'Allemagne.

Voici la fin de cette lettre :

« Quant à l'armée française, la France doit tous jours avoir une grande armée, ainsi qu'elle l'a eue constamment. Il n'est pas besoin de consulter la carte de l'Europe pour être convaincu que la faculté de mettre sur pied 600,000 hommes est une précaution nécessaire et sage en face de la Prusse, de l'Autriche et de l'Italie, que toutes sont de grandes puissances militaires, et environ-

nent les frontières de l'empire. L'Empereur a, sans nul doute, accompli pour l'armée et la marine françaises ce qu'il a fait pour toutes choses, c'est-à-dire qu'il a réformé, amélioré. Mais dire que c'est dans le but de faire une invasion en Angleterre, par exemple, voilà ce que je ne pourrais comprendre, et je suis sûr que le comte de Morny, en disant l'autre jour que la France voulait la paix, se faisait l'organe des sentiments de l'Empereur, de qui dépend, heureusement peut-être, la paix ou la guerre. »

Les nouvelles des provinces méridionales de l'Italie présentent la situation générale du pays comme s'améliorant chaque jour. Néanmoins les journaux italiens annoncent l'arrivée de nouvelles bandes ; c'est ainsi qu'on signale la réunion à Foggia d'un grand nombre de Bourbonnais venus de Benevent et de la Basilicate. Reino et San Marco sont occupées, la première par cent-vingt et la seconde par deux cents insurgés. (*Pays*.)

Suivant une correspondance de Mantoue, publiée par la *Perseveranza* de Milan, la petite armée du duc de Modène compterait 7,000 hommes ; elle aurait reçu de l'Autriche des pièces de montagne et elle se trouverait prochainement réunie à Mantoue. — *Havas*.

Le *Diritto* publie une lettre adressée de Londres à l'association des ouvriers de Boulogne par Mazzini. Dans cette lettre, le tribun déclare à ses frères qu'il accepte le titre d'associé honoraire. Il engage les ouvriers à ne pas limiter leur action collective aux améliorations économiques et à ne pas exclure de leurs délibérations les grands intérêts de la patrie commune.

Il est avéré aujourd'hui que M. Minghetti a donné sa démission. On pense que M. Ricasoli prendra l'intérim du ministère de l'intérieur. On ne désigne encore personne pour remplacer M. Minghetti, dont la démission n'est d'ailleurs pas encore acceptée. Il paraît que la retraite du ministre de l'intérieur serait motivée par la divergence d'opinion qui existe entre lui et la majorité du conseil sur l'é-

FUYLLETON

LES NEVEUX DE JEAN BART

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite.)

Madame Pierre Bart avait parfaitement connu ce dernier oncle de son mari ; elle lui avait fermé les yeux, trois ou quatre ans après son mariage, alors que, pleine encore d'illusions et d'espérances, elle guidait les premiers pas de son fils Benjamin. — Car, elle aussi, elle s'était un jour passionnée pour la gloire des Bart.

Elle avait eu la folie, se disait-elle maintenant, de se trouver heureuse d'avoir de tels parents, — mais l'amour de son mari et de ses enfants remplissait désormais toute son âme. Le formidable fardeau de leur nom écrasait son cœur.

— L'aurions-nous, l'aurions-nous toujours cette épée, s'écriait-elle encore, si Jean Bart lorsqu'il portait à son bord le prince de Conti, eût été rencontré par les escadrons ennemis !...

Tout le monde sait que Jean Bart avait donné à son fils Cornil l'ordre de mettre le feu aux poudres, si, par malheur, le navire attaqué par des forces supérieures en était réduit aux dernières extrémités.

Les trois fils de Jean Bart avaient servi dans la marine du roi, — l'un deux, le plus jeune, exerçait encore à la Martinique les modestes fonctions de capitaine de port ; les deux autres étaient morts aux degrés opposés de la hiérarchie navale, Cornil comme vice-amiral, après avoir fourni une magnifique carrière, Jean-Louis à ses débuts comme garde marine.

En nommant celui-ci, madame Bart songeait à Benjamin qui avait le même âge.

Le nègre Vincent vit sa bonne maîtresse agenouillée, les yeux pleins de larmes ; il fut bien obligé de lui apprendre que monsieur, arrivant de Paris, venait de paraître à bord où ses premiers ordres avaient été de tout disposer pour l'appareillage.

M^{me} Bart s'était relevée, elle interrogeait du regard l'honnête Vincent qui aurait voulu lui donner quelque bonne nouvelle ; mais que dire ? — Ah ! s'il avait su que dire !

— Ensuite, chère madame, monsieur est allé à bord de l'*Harmonie*...

— Et puis ?... et puis ?... Est-ce tout ?... A-t-il parlé d'un troisième navire ?

Vincent se creusait la tête.

— Le troisième navire ?... réponds ?... sais-tu quelque chose ?

— Troisième navire !... répéta le nègre sans comprendre.

— Benjamin t'a-t-il parlé ?...

— Lui, m'envoie à vous, lui-même, bonne madame ! murmura Vincent découragé.

Quel était le souci de madame ? l'excellent garçon l'ignorait ; mais elle avait pleuré, elle semblait impatiente et inquiète, c'en était assez pour qu'il se troublât.

— Oh ! je le sens !... je le vois !... Les démarches de Pierre ont échoué !... Tout est perdu ! s'écria M^{me} Bart avec douleur.

— Pourquoi ce désespoir, ma chère Isabelle ? dit le capitaine Pierre Bart qui entra.

— Le ministre t'a refusé une escorte ?

— Je l'avoue ; mais...

M^{me} Bart frémissante se jeta dans les bras de son mari, qui s'efforçait de la calmer.

— La *Danaë* est montée par un équipage d'élite. Officiers, matres, matelots, me sont dévoués jusqu'à la mort !...

— Oh ! ça même ! fit Vincent.

— La plupart me connaissent de longue date, tous sont fiers de servir sous les ordres des neveux de Jean Bart.

— Ça même ! fit le pauvre nègre.

— Jean Bart !... toujours Jean Bart !... interrompit Isabelle avec amertume... on exige l'impossible de mon mari et de mon fils.

Pierre Bart était profondément blessé du refus du mi-

poque et le mode de suppression de la lieutenance de Naples. (Le Pays.)

L'Opinion annonce que le baron Ricasoli est chargé du portefeuille de l'intérieur en conservant, par intérim, celui des affaires étrangères. M. Borromeo, secrétaire général de l'intérieur, a donné sa démission.

La nomination du général della Rovere au ministère de la guerre paraît être définitivement résolue. On annonce sa prochaine arrivée. Le général Brignone, nommé lieutenant de la Sicile, est attendu. — Havas.

Le roi d'Italie a reçu samedi au matin, en audience solennelle, M. Benedetti, ambassadeur de France près la cour de Turin.

Halim pacha a été reçu le même jour par le roi.

Les Nationalités annoncent que le gouvernement grec vient de nommer un ambassadeur près la cour de Turin. (Le Pays.)

Le Saint-Père a congédié les soldats des milices étrangères.

Le général de Goyon n'est pas venu en France.

Un nouvel envoi de troupes pour Rome va avoir lieu incessamment pour relever une partie de la garnison actuelle.

L'effectif de l'armée d'occupation reste le même. (Idem.)

Des recherches très-actives, mais demeurées jusqu'alors sans succès, sont faites à Varsovie pour découvrir l'imprimeur et les rédacteurs d'un journal clandestin, la *Vigie*, qui, dans son dernier numéro, excite la population polonaise à célébrer, le 12 septembre prochain, l'anniversaire de la délivrance de Vienne par Sobieski.

Les troupes ont évacué les rues et les places publiques, mais on construit des blockhaus sur différents points, notamment sur la place du Château.

Les officiers de l'armée russe, polonais de naissance, doivent être tous envoyés dans des régiments stationnés au fond de la Russie.

Vingt-deux nouveaux détenus viennent d'être transportés à la forteresse de Modlin. A Ostrolenka, l'arrestation de quatre prêtres a donné lieu à un conflit; plusieurs personnes ont été gravement blessées. — Havas.

La question de la garnison des forteresses fédérales est en ce moment l'objet d'une vive préoccupation dans les cercles militaires d'Allemagne.

La Prusse se propose de se faire autoriser par la diète à tenir seule la garnison de Mayence; par contre, l'Autriche occuperait seule la forteresse de Rastadt. A Vienne, on serait assez disposé, dit-on, à accepter cet arrangement, mais il est probable que la diète ne se montrera pas aussi facile sur ce point.

Dans la séance du 27 août de la diète d'Agram, le député Kyaternik a déposé une proposition longuement motivée dans laquelle il invite l'assemblée à protester contre le message impérial qui prononce la dissolution de la diète hongroise. (Pays.)

Des députés finlandais, envoyés à Stockholm pour demander que leur pays fût séparé de la Russie, ont

été arrêtés par les autorités russes comme accusés de haute trahison.

Une querelle s'est élevée à Lima entre les autorités péruviennes et les Espagnols au sujet de l'exploitation des bones de guano. (Idem.)

New-York, le 22. — Le bruit que les confédérés ont passé le Potomac est faux. Les confédérés avaient fait des préparatifs pour passer le Potomac dans le Maryland, mais le Potomac s'est trouvé grossi par les pluies. Une proclamation publique ordonne à tous les volontaires et même aux corps qui, n'étant pas encore complétés comme régiments, ont été acceptés par le gouvernement, d'aller à Washington avec ou sans armes ou uniformes. Les volontaires se rendent en toute hâte à Washington, où il règne encore plus d'insubordination. L'agitation est grande dans le Missouri, parce que les confédérés avancent. Les confédérés occupent beaucoup de villes au sud-ouest du Missouri. — Havas.

La *Moniteur de l'Armée* a reçu des lettres particulières de Saïgon allant jusqu'au 15 juillet :

« L'armée annamite, retirée derrière Bien-Hoa, avait lancé en avant une assez forte colonne; mais ce corps n'avait entrepris aucune opération importante, et il était rentré, après dix jours, dans ses cantonnements. Quelques détachements isolés ont été attaqués et battus par nos troupes, qui ont montré, comme toujours, un courage et un dévouement à toute épreuve.

« L'organisation du pays se poursuit activement. Les travaux du cap Saint-Jacques sont terminés et le phare sera posé aussitôt après l'arrivée du navire qui l'apporte de France; ce bâtiment était, le 10 juillet, à Singapour. Indépendamment du phare qui vient d'être construit au cap Saint-Jacques, des feux et des fanaux seront établis sur d'autres points de la côte. Ils rendront de très-grands services à la navigation, en raison de la nature du littoral de la Cochinchine.

« Les travaux hydrographiques ordonnés par l'amiral commandant en chef étaient en pleine voie d'exécution. L'expédition envoyée à Colombe était de retour, après avoir reconnu le Meïcon sur une longueur assez grande. Ce beau fleuve offre de nombreuses ressources.

« Des habitations élevées sur des radeaux s'étendent sur une partie de son cours; on avait déjà constaté, il y a trois mois, l'existence de ces villages flottants sur la rivière de Saïgon. La grande expédition qui doit visiter Campot et Can-Cao partira vers le mois de septembre. Ces deux ports, situés sur le golfe de Siam, sont les centres du commerce avec Bangkok; ils servent d'entrepôts pour la Cochinchine.

« La route destinée à relier Saïgon avec Mytho est très-avancée: ce sera un travail superbe et d'une grande utilité. Cette route traversera une quantité considérable de petits ponts qui seront jetés sur les nombreux canaux qui sillonnent le pays. La ville de Mytho a un grand avenir et elle deviendra, avec le temps, un centre commercial d'une importance considérable. On s'occupe de réparer les fortifications et on y construit une belle église. Elle deviendra un chef-lieu de province.

« On avait reçu des nouvelles de Hué. Les dispositions de l'empereur étaient toujours aussi mauvaises. Il s'était formé un parti qui désire faire la paix avec la France; mais ce parti est intimidé par la cour, et on ne parviendra à réduire l'empereur qu'en l'attaquant dans sa capitale, lorsque le moment sera venu. »

Par un décret en date du 28 août, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères.

M. le marquis de Lavalette, sénateur, ambassadeur près S. M. I. le sultan, a été nommé en la même qualité près le Saint-Siège, en remplacement de M. le duc de Gramont.

M. le marquis Moustier, ambassadeur près S. M. l'empereur d'Autriche, a été nommé en la même qualité près S. M. I. le sultan, en remplacement de M. le marquis de Lavalette.

M. le duc de Gramont, ambassadeur près le Saint-Siège, a été nommé en la même qualité près S. M. l'empereur d'Autriche en remplacement de M. le marquis de Moustier.

Des décrets impériaux, en date du 25 août, ordonnent de procéder à l'exécution des travaux de creusement du chenal et du port de Boulogne; aux travaux d'amélioration du port de Bordeaux et aux travaux nécessaires pour compléter la défense de la ville de Beaucaire contre les inondations du Rhône.

FAITS DIVERS.

On écrit de Bayonne à la date du 26 août :

L'Empereur et le Prince Impérial sont arrivés avec leur suite à onze heures du matin dans notre ville. Presque aussitôt S. M. et le Prince Impérial ont pris place dans les voitures préparées pour les recevoir. Parmi les personnes qui les accompagnaient, on remarquait :

MM. le général, prince de la Moskowa, aide-de-camp;

Baron de Varaïgne, préfet du palais;

Vicomte Walsh, chambellan;

Baron Bourgoing, écuyer;

Commandant de Vassart, officier d'ordonnance;

Duc de Tascher, premier chambellan de l'Impératrice;

M^{me} de la Bédoyère, dame du palais;

M^{me} de Brancion, sous-gouvernante des Enfants de France.

Quand le jeune Prince a débouché sur le pont Mayon, un grand nombre de dames placées aux balcons de la place Gramont s'étant mises à agiter leurs mouchoirs, il s'est tout-à-coup levé par un mouvement spontané, et les a saluées par trois fois de la façon la plus courtoise.

L'Empereur ne s'est point arrêté à Bayonne. Sa Majesté s'est dirigée immédiatement vers la résidence impériale de Biarritz où depuis longtemps on faisait des vœux pour son arrivée et celle de son auguste famille.

Biarritz a reçu Sa Majesté avec un enthousiasme aussi grand que l'impatience avec laquelle l'Empereur était attendu. La population et la municipalité ont rivalisé d'efforts pour faire bon accueil aux hôtes illustres qui leur revenaient après deux ans d'absence. Un arc de triomphe du meilleur goût avait

ministre; en réalité on lui imposait une mission mille fois trop hasardeuse; mais voulant au moins diminuer les justes craintes de sa femme, il poursuivit avec douceur.

— Le capitaine de *l'Harmonie* est un brave sur qui je puis compter comme sur un autre moi-même. Tu sais que, pendant la dernière guerre, il a remporté de grands succès avec *la Sainte-Anne* et plus tard à bord du *Comte de Lowenthal*.

— C'est possible! mais je n'aime pas ce M. Pierre Lefèvre dit Juin.

— Ma chère amie, voici pour le coup une prévention sans fondement, le capitaine Juin est un brave.

— M. Juin n'a pas le regard franc et loyal d'un vrai marin dunkerquois; il me déplaît, il ma toujours déplu. Oh! je crains tout maintenant! On te refuse un convoeur. Les Anglais couvrent la mer...

— Nos deux frégates sont bonnes marcheurs.

— Ça même! murmura Vincent; *z'oiseaux!* là vrai!...

— Elles sont trop chargées, équipées pour moitié en marchandises, ne valant pas à elles deux un bon navire de combat. Oh! je connais vos termes de marine, j'ai eu le temps de les apprendre!... mais, au nom du ciel, le ministre ne peut vouloir la perte de deux frégates du roi... Tu ne partiras pas! Pierre, tu ne partiras pas!...

Un douloureux sourire glissa sur les lèvres du capitaine de *la Danaë*.

— Je viens à l'instant de donner des ordres pour qu'à nos deux bords on évite l'encombrement et que la manœuvre de l'artillerie ne souffre point de notre excès de cargaison.

— Pierre! serais-tu allé jusqu'à Paris, si tu n'avais jugé nécessaire d'obtenir du renfort.

— Le ministre a jugé que je me trompais.

— Mais c'est lui qui se trompe!... Est-il marin, lui!... Sera-t-il à ton bord?... Y courra-t-il la chance d'être enveloppé par les Anglais?... Le ministre, M. Berryer, un homme qui n'a peut-être jamais vu la mer, ne pas se rendre aux raisons données par l'ancien capitaine de *l'Elisabeth* et de *la Flôrè!*... mon mari, mon fils, tous les deux sur ces malheureuses frégates... non! non! tu ne partiras pas!... Tu réclamerais auprès du Roi!...

— Ah bon!... ça même!... pas partir!... dit Vincent.

— Isabelle, répondait Pierre Bart, je connais nos côtes, je suis prudent, aie confiance et courage...

— Confiance et courage, quand les matelots eux-mêmes sont remplis de craintes.

— Qui dit cela? interrompit d'un ton sévère Pierre Bart dont les regards firent trembler le malheureux Vincent. Serait-ce toi?...

— Oh! murmura le nègre, tous braves, commandant! Tous parés à mourir, là même, pour Bart!...

— Pauvre garçon! reprit Pierre avec indulgence! il

est de l'avis de tout le monde. Tu as eu tort! Vincent, d'augmenter, par tes bavardages, les inquiétudes de ta maîtresse.

— Moi! commandant, avoir toujours dit à bonne maîtresse les Anglais pas venir... les Anglais avoir peur du brave commandant à moi!

— Très-bien! achève mes malles et celles de mon fils; qu'on les porte immédiatement à bord.

Isabelle s'assit découragée. Elle savait trop bien que Pierre obéirait militairement; elle songea un instant à solliciter le débarquement de Benjamin; — mais à quoi bon? ni le père, ni le fils ne consentirait à se séparer.

— Isabelle, dit encore le capitaine de *la Danaë*, tu t'exagères le péril. Notre mission est pacifique; je vais porter des munitions au Canada, et j'ai ordre d'éviter tout engagement...

Pierre Bart se faisait violence pour tenir ce langage.

De tous les enfants, petits-enfants ou neveux de Jean Bart, c'était, au dire des vieux marins du port, celui qui lui ressemblait le plus. D'une stature un peu au-dessus de la moyenne, de formes carrées, mais sans roideur, Pierre était nerveux, souple, robuste, dans toute la vigueur de sa quarante-sixième année. On avait maintes fois remarqué qu'il était né le 22 octobre, jour anniversaire du baptême de Jean Bart, né le 24 du même mois. Comme Jean Bart, il avait les yeux bruns, le teint clair, les cheveux noirs, le front haut, la face pleine, un air

été dressé auprès de la propriété Candas; de là, jusqu'à l'entrée du bourg, la route était garnie de mâts vénitiens et richement pavoisés. Dès neuf heures, les habitants se sont portés au-devant de Sa Majesté, et les avenues de la villa Eugénie présentaient l'aspect le plus animé.

A dix heures et demie, les autorités se sont rendues à l'arc de triomphe; le clergé était placé à la droite de M. le maire. En avant de l'arc de triomphe, la haie était formée par les baigneurs des côtes et du Port-Vieux, revêtus de la chemise rouge, du chapeau ciré et du pantalon blanc traditionnels; puis venaient la Société de secours mutuels de Saint-Martin, et la Société de bienfaisance mutuelle, bannière en tête.

Entre l'arc de triomphe et la villa Eugénie, la haie était formée par des compagnies d'élite du 2^e régiment d'infanterie, chargées du service du châteaueu pendant le séjour de Leurs Majestés. L'Empereur est arrivé sous l'arc de triomphe à onze heures et demie; Sa Majesté a salué les autorités et a continué sa route au pas de ses chevaux. La musique du 2^e a joué en ce moment l'air : *Partant pour la Syrie*, et un immense cri de : Vive l'Empereur ! vive le Prince Impérial ! a accompagné Sa Majesté jusqu'à la villa. (Courrier de Bayonne.)

— Nous empruntons à la *Gazette de Madrid*, du 28, les renseignements suivants :

« Samedi, partira pour Biarritz la comtesse de Montijo; elle va recevoir sa fille, l'Impératrice des Français, qui doit y arriver le 2 septembre; Biarritz a l'air d'une ville espagnole : les dames de la plus haute société de Madrid s'y sont donné rendez-vous. »

— Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, deux cultivateurs habitant la commune de Nidelle, MM. Sedard et Pairicher, étaient à l'affût aux sangliers sur la lisière du bois de Neuville.

Au bout de quelques heures, ils virent sortir deux sangliers, qui, effrayés par une voiture qui passait sur la route, se hâtèrent de rentrer sous bois. Comme ces animaux tardaient à se montrer de nouveau, l'un des deux chasseurs, M. Pairicher, dit à M. Sedard, son gendre : « Traverse le bois, les sangliers doivent être dans une pièce d'avoine, de l'autre côté. Quant à moi, je vais les attendre par ici, et je ne bougerai pas de place. »

Au milieu du bois, M. Sedard entendit grogner les sangliers. Il se glissa en rampant vers l'endroit où partait le bruit, et il vit remuer à quelques pas de lui, dans un fourré, une masse noire qu'il prit pour un des animaux auxquels il donnait la chasse. Il épaula vivement, fit feu, et entendit un cri plaintif à la suite de l'explosion.

Le malheureux chasseur venait de tuer son beau-père, qui avait eu l'imprudence de quitter le poste où M. Sedard l'avait laissé.

Il est impossible de peindre le désespoir du meurtrier involontaire, qui joint de l'estime et de l'affection de toute sa commune.

Pour faits divers : P. GODET.

M^lles BERGAULT ont l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien leur confier leurs enfants, que la rentrée des classes est fixée au lundi 2 septembre. (449)

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebel, rue de Saintonge, n° 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix : 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

LA BIOGRAPHIE

DE

M^lLE KAROLY

Artiste au Théâtre Impérial de l'Odéon,

Par M. Armand DUBARRY.

Cet ouvrage se trouve au Bureau du Journal et chez les Libraires.

Prix : 60 centimes.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Septembre.

Les cinq hectogrammes.....	23 c. 33 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	20 c. 83 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	18 c. 33 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

TAXE DE LA VIANDE.

Par arrêté du Maire de Saumur, du 1^{er} septembre 1861, le prix du kilogramme de viande, première qualité, est fixé comme suit :

Bœuf ou vache.	1 fr. 25 c.
Veau.	1 20
Mouton.	1 50

Marché de Saumur du 31 Août.

Froment (hec. de 77 k.)	28 23	Huile de lin	49 —
2 ^e qualité, de 74 k.	27 15	Paille hors barrière	63 76
Seigle	19 60	Foin id.	80 26
Orge	14 —	Luzeine (les 730 k.)	66 30
Avoine (entrée)	12 —	Graine de trèfle . .	60 —
Fèves.	20 —	— de luzerne. . . .	30 —
Pois blancs.	26 —	— de colza	27 30
— rouges	26 —	— de lin	28 —
Cire jaune (30 kil) . . .	190 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin. . .	56 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis.	48 —	— cassées (30 k.)	66 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1859.....	1 ^{re} qualité 120 à »
Id.	2 ^e id. 100 à »
Ordin., environs de Saumur, 1860,	1 ^{re} id. 70 à »
Id.	2 ^e id. 55 à »

(1) Prix du commerce.

Saint-Léger et environs 1860...	1 ^{re} id.	53 à »
Id.	2 ^e id.	50 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860,	1 ^{re} id.	53 à »
Id.	2 ^e id.	50 à »
La Vienne, 1860.....		45 à 50

ROUGES.

Souzay et environs 1839.....		120 à »
Champigny, 1838.....	1 ^{re} qualité	260 à »
Id.	2 ^e id.	210 à »
Id. 1839.....	1 ^{re} id.	210 à »
Id.	2 ^e id.	140 à »
Varrains, 1860.....		60 à »
Id. 1859.....		120 à 140
Bourgueil, 1839.....	1 ^{re} qualité	150 à »
Id.	2 ^e id.	140 à »
Id. 1860.....	1 ^{re} id.	55 à »
Id.	2 ^e id.	45 à »
Restigny 1860.....		50 à »
Chinon, 1839.....	1 ^{re} qualité	150 à »
Id.	2 ^e id.	120 à »
Id. 1860.....	1 ^{re} id.	53 à »
Id.	2 ^e id.	50 à »

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Le cours de 68-50 a été vivement discuté pendant plusieurs jours. Ce n'était pas un mal, car plus un cours est discuté, plus aussis'établit-il solidement. En effet, cette fois encore, la rente reprenant une vive énergie s'est élevée aux environs de 69. Ce prix paraît mieux convenir à la situation actuelle, et personne ne doute qu'il soit bientôt dépassé.

Au surplus, la rente n'est pas la seule valeur qui ait reconquis de la hausse. Une modification sensible s'est produite dans la physionomie de notre marché financier et la plupart des actions de nos institutions de crédit et de nos chemins de fer sont promptement entrées dans la voie ascensionnelle.

La Banque de France a repris de 2,900 à 2,915. Le Crédit foncier s'est avancé jusqu'au cours de 1,300, et resté à 1,250, cours très-élevé, si l'on songe qu'il n'était pas à 1,000 fr. il y a trois mois. Les obligations communales créées par cette société sont particulièrement recherchées. Le conseil d'administration du Crédit Foncier, sur la demande d'un grand nombre de porteurs d'obligations communales 3 0/0, a décidé que chaque titre de 500 fr. pourrait, après complète libération, être changé contre cinq coupures de 100 fr. donnant droit au cinquième du lot échu à l'obligation entière et à un intérêt annuel de 3 fr.

Le deuxième tirage semestriel des obligations communales 3 0/0 aura lieu le 22 septembre. Le premier numéro sortant gagnera un lot de 100,000 francs. Le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième numéro un lot de 10,000 fr. chacun et les dix numéros suivants un lot de 1,000 fr. chacun; les obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair sous la déduction des versements non effectués.

Le Crédit mobilier tend chaque jour à reprendre sur notre marché financier l'importance qu'il y avait conquise jadis. Les actions donnent lieu à des affaires animées et nombreuses. Leur cours pendant la semaine a dépassé 760 fr.

Le marché des chemins de fer a participé dans une notable proportion à l'entrain qui s'est déclaré sur celui de la rente.

Le Lyon est toujours la valeur privilégiée, et les

à la fois débonnaire, intelligent et martial. Comme Jean Bart aussi, Pierre savait, pour donner des consolations à une femme affligée, adoucir sa voix, accoutumée à dominer celles des tempêtes et des canons.

Il n'eût garde d'entrer dans les détails de sa fautive entrevue avec le ministre, Nicolas-René Berryer, appelé depuis quelque mois à peine au département de la marine.

Il avait cependant plaidé la cause de la prudence avec la conscience que tel était son devoir.

— Les deux frégates de Dunkerque, la *Danaë* et l'*Harmonie*, destinées à ravitailler les places françaises du Canada, n'étaient qu'à demi-armées en guerre; les Anglais se tenaient sur leurs gardes; depuis la reprise des hostilités, leurs corsaires affluaient, et il était sage de craindre que les pourvoyeuses, attaquées par des forces supérieures, ne pussent remplir leur importante mission.

Le ministre semblait apprécier ces observations :

— Je ne puis, monseigneur, répondre du succès, disait Pierre Bart en insistant, à moins que Votre Excellence ne m'accorde une augmentation de forces. Nous serons attaqués, nous nous battons vaillamment, nous ne serons point pris; j'ose l'affirmer, nous pourrions rentrer au port, mais les colonies n'auront pas reçu de secours...

Le neveu de Jean Bart, l'ancien capitaine de la *Flore*

et de l'*Elisabeth*, était un de ces officiers de mer dont la bravoure ne pouvait être suspectée. Le ministre fut ébranlé par les arguments d'un tel marin, qui, préoccupé surtout d'atteindre le but de sa campagne, allait jusqu'à prévoir un désastre. Et peut-être Pierre Bart eût-il obtenu le renfort d'un navire armé en guerre, sans la funeste intervention de on ne sait quel officier de salon qui se permit de dire.

— Si M. Bart trouve tant de difficultés dans cette opération mon neveu s'en chagera.

— Vous n'osez pas sans doute vous en charger vous-même! riposta Pierre indigné.

Le ministre mit fin à cette scène en tranchant la question :

— Partez, monsieur Bart, dit-il; le roi plein de confiance en vos talents, espère que vous réussirez!...

Courtoises, mais imprudentes paroles, qui ne remédiaient à rien. — Pierre s'abstint d'y faire allusion, mais, appuyant sur l'importance de sa mission, il citait à Isabelle le grand exemple de M^{re} de Drucourt, qui venait de s'illustrer en concourant à la défense de Louisbourg avec une ardeur infatigable.

C'était la femme du brave capitaine de vaisseau qui commandait la place. Elle n'avait cessé de seconder son mari et d'encourager les soldats. Toujours sur les remparts, elle y remplissait tour à tour les fonctions d'artilleur et d'infirmière, pansant les blessés, tirant le canon, diri-

geant les travaux de terrassiers, veillant sans cesse à l'exécution des ordres donnés pour repousser les assiégeants.

Pierre Bart s'animait en louant la belle conduite de cette héroïne dont le grand courage n'avait pu que retarder la capitulation. Louisbourg et l'île Royale étaient tombés au pouvoir des Anglais commandés par le vice-amiral Boscawen. — Quebec et le Canada, menacés, avaient besoin de secours :

— Mais ces secours arriveront-ils s'ils sont mal expédiés! s'écria tout à coup M^{re} Bart, et moi, serai-je à bord de la *Danaë* pour imiter M^{re} de Drucourt!... Oh! si je pouvais agir, si j'espérais sauver ceux que j'aime, je me sentirais capable de tout! Hélas! je ne puis que trembler, pleurer et prier, je tremble, je pleure, je prie...

Le lieutenant Benjamin parut en saluant son père : — Commandant, dit-il, tout est paré pour l'appareillage.

— C'est bien, lieutenant!... Mon fils, embrasse ta mère!...

Sur ces mots, Pierre Bart se dirigea vers l'épée de Michel Jacobsen, de Cornil, son aïeul, de Jean, son oncle, et de Gaspard, son père. Il la décrocha silencieusement et la mit à sa ceinture.

M^{re} Pierre Bart poussa un cri d'effroi.

(La suite au prochain numéro.)

Paris sont engagés pour voir bientôt cette valeur se capitaliser à 1,100 fr. Elle a déjà atteint 1,035. Cette progression s'explique par l'accroissement incessant de ses recettes, dont le chiffre dépasse notablement celui des rendements de nos autres voies ferrées.

Les chemins russes sont plus demandés depuis qu'on connaît les avantages qu'assurent à cette en-

treprise les arrangements nouveaux conclus entre elle et le gouvernement russe. Leur cours est bien tenu à 415.

Le marché industriel est demeuré dans un calme à peu près complet et les prix des diverses valeurs n'ont éprouvé que d'insignifiantes oscillations. — E. DUTIL. *(Correspondance hebdomadaire).*

BOURSE DU 31 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 68 95.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 98 50.

BOURSE DU 2 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 69 00
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 98 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e POULET, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, rue Cendrière, n° 3.

PURGE

D'hypothèques légales.

Aux termes d'un jugement d'adjudication rendu par le tribunal civil de première instance de Tours, le 4 mai 1861, M^e Saint-Hérant, avoué à Tours, s'est rendu adjudicataire, pour le compte de M. Raoul-Charles Boutard, sans profession, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, et de M^{lle} Coralie-Louise Boutard, sans profession, sa sœur, demeurant au même lieu, ce qui a été accepté et ratifié par mondit sieur Boutard, tant pour lui que pour sa sœur, au greffe du tribunal civil de Tours, le 7 mai 1861, de : 1^o la propriété de la Martinière, sise commune de Saint-Martin-de-la-Place, composée de : salon, salle à manger à côté, cuisine, deux caves ou celliers au bout, grenier au-dessus, quatre chambres hautes, une autre chambre haute avec belvédère au-dessus, deux greniers, l'un à gauche de l'escalier servant à exploiter la dernière chambre, l'autre au-dessus du salon donnant sur la levée de la Loire, un autre salon ayant deux croisées sur la levée, cour pavée entre la salle et le jardin, chambre dans cette cour, cabinets d'aisances à côté, appentis dans cette même cour, cave située sur la levée; un jardin en charmillles, chambre basse, chambre haute au-dessus, cave au-dessous, écurie, grange à côté, chambre à la suite, grenier au-dessus; une autre chambre basse vers nord, place à fumer, un garde-monnaie; une langue de terre inculte servant de basse-cour, un petit bas-côté, un autre garde-monnaie dans lequel sont un pigeonier et des nids à lapins, jardin potager, bois planté d'arbres fruitiers, réservoir ou pièce d'eau bien empoisonnée, contenant environ seize ares cinquante centiares; écurie, grange, une remise, deux toits à pores, deux chambres, grenier sur l'une d'elles; le tout joignant dans son ensemble au nord un chemin et M. de la Martinière, au midi la levée de la Loire, au levant M. de la Martinière, au couchant M. Grandmaison; 2^o un pré, une pâture et un jardin anglais formant une superficie d'un hectare quarante-huit ares, dix-huit centiares, et joignant au nord la levée, au midi la Loire, au levant M^{lle} Grandmesnil, et au couchant M. Grandmaison, moyennant un prix principal de douze mille cent cinquante francs, outre les charges.

Il a été procédé à ladite adjudication à la requête de M. Edouard-Charles-Mathurin Gillet, employé de commerce, domicilié au Pressoir, commune de Ballon, agissant au nom et comme héritier, pour partie, de M. Pantaléon Guilbœuf et de dame Catherine Chardonneau, son épouse,

tous deux en leur vivant propriétaires, demeurant à Tours, et en présence, ou eux dûment appelés, de : 1^o demoiselle Coralie-Louise Boutard, ci-dessus nommée; 2^o M. Ubald-Louis Boutard, brigadier au 6^e régiment de hussards, détaché à l'Ecole de cavalerie de Saumur, domiciliée à Saint-Martin-de-la-Place; 3^o de M. Raoul-Charles Boutard, ci-dessus nommé; 4^o de M. Claude Boutard père, propriétaire, demeurant au même lieu, agissant tant en son nom personnel que comme tuteur naturel et légal de demoiselle Jeanne-Rachel Boutard et de M. Edgard-Fernand Boutard, ses deux enfants mineurs;

Tous les sus-nommés, héritiers pour partie des sieur et dame Guilbœuf, décédés;

5^o Et encore en présence de M. Auguste-Urbain Guierche, employé à la mairie, demeurant à Tours, rue Rabelais, au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Jeanne-Rachel et Edgard-Fernand Boutard.

Copie collationnée du cahier des charges, rédigé par M^e Salomon, avoué près le tribunal de Tours, pour parvenir à ladite adjudication et dudit jugement d'adjudication, a été déposée au greffe du tribunal civil de première instance de Saumur, le 2 août 1861, et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié : 1^o à M. le Procureur impérial près le tribunal civil de première instance de Saumur; 2^o à M. Claude Boutard père, sus-nommé et qualifié, suivant exploit de Vaillier, huissier à Saumur, en date du 19 août 1861, enregistré, et à M. Guierche, sus-nommé et qualifié, suivant exploit de Colin, huissier à Tours, en date du même jour, enregistré.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

A Saumur, le 31 août 1861.
(452) POULET.

Retrait de cautionnement.

M. DUTERME, ancien notaire à Saumur, désirant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (394)

Changement de Domicile.

LEPINGLEUX-GRANGÉ,

Pompier,

Plombier, Chaudronnier,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 15 septembre courant, il transférera ses ateliers et magasins rue de la Petite-Bilange, n° 7, dans la maison Gagneux, occupée récemment par M. Cornilleau aîné, négociant.

Il prie également sa clientèle de n'ajouter aucune foi au bruit répandu par la malveillance de sa cessation d'affaires. (453)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

VENTE DE VIEUX OBJETS.

Mardi prochain, 10 septembre courant, à une heure après midi, dans la cour du Tribunal de Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères des débris de 360 fusils brisés, de ferrailles, objets de cuivre, chiffons, etc.

On paiera comptant et cinq pour cent en sus.

Le receveur des Domaines,
(454) P. VING.

UN HOMME MARIÉ désirerait trouver un EMPLOI, dans quelque position que ce soit.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

A VENDRE LE CHATEAU DE BIZAY,

Situé commune d'Espieds,

Avec une FERME y tenant et quarante-cinq hectares de terre, un hectare de vigne et soixante-six hectares de bois-taillis et bruyère.

S'adresser, pour visiter la propriété et pour traiter :

1^o A M. Louis BOUTET, propriétaire à Saint-Cyr-en-Bourg;
2^o Et audit M^e COURTOIS, notaire.

MAISON

A VENDRE OU A LOUER,

Avec jardin et habitation de jardinier, située sur la levée d'Enceinte. S'adresser à M^{me} veuve BERNARD.

A CÉDER DE SUITE UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

M^e DUPRÉ, notaire à Baugé, demande un PREMIER CLERC.

A VENDRE CHIEN COUCHANT,
Trois ans, bien dressé.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

LE 1^{er} ET LE 2^e ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

A LOUER

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

Changement de domicile.

M. LOUIS RAIMBAULT, médecin-vétérinaire à Saumur, a transféré son domicile rue de la Fidélité, n° 36, entre la Manutention militaire et la rue Beaurepaire. (438)

MALADIES DES CHIENS.
— La POUDRE DE VATRIN les GUÉRIT et PRÉSERVE de maladies. 1 fr. le paquet avec l'instruction. — POMMADE DE VATRIN guérissant en quelques jours boutons, gale, et toutes espèces de dartres. Le pôt : 1 fr. 25 c. — Pour l'expédition et le détail, à la pharmacie, rue de Poitou, 11, à Paris. Dépôt chez M. L'HERMITE, arquebuzier, à Saumur. (406)

GLANDS DCUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des fèves. — Pour éviter les contrefaçons, exiger paquets jaunes, rubans verts et notice rose. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.
Signés: LECOQ ET BARCOIN.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
VINAIGRE ANGLAIS
AROMATIQUE ET BALSAMIQUE
Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres
IMPORTATION PRÉPARÉE ET PERFECTIONNÉE PAR CHALMIN, PARFUMEUR

Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu causé par l'action du rasoir. Enfin, il est antiseptique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le méphitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.

Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. —
Maison à Paris, rue d'Enghien, 24. — EXPORTATION
PRIX EN FRANCE: 1 FR. 50, 3 FR. ET 5 FR. LE FLACON
Dépôts chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Merciers de France et de l'Étranger
A SAUMUR, chez MM. Balzeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BEAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

(Prix : 1 fr. 50) **BEAUTE! — FRAICHEUR! — SANTÉ! — SALUBRITÉ!** (Prix : 1 fr. 50)

VINAIGRE E. COUDRAY A LA VIOLETTE

Ce VINAIGRE DE TOILETTE par excellence, le plus à la mode et le plus en usage aujourd'hui dans la bonne société, se recommande autant par la richesse et la distinction de son délicieux parfum que par ses propriétés éminemment toniques, rafraîchissantes et hygiéniques pour la toilette du corps et du visage. Il est des plus salutaires pour le bain, il dissipe le feu du rasoir, il parfume le mouchoir, il est enfin sanitaire et anti-méphitique.

Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le même titre et refuser tout Flacon ne portant pas ma Signature

Entrepôt général à la Fabrique, 13, rue d'Enghien, à Paris, et dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et Coiffure de France et de l'Étranger.